

**INFORMATION ET FORMULAIRE
DE DÉPÔT POUR LA PRÉSENTATION
D'UN PROJET DE PROGRAMMATION
À LA CORPORATION DES FÊTES
DU 200^e DE DRUMMONDVILLE**



**Les gens heureux
ont une histoire ...**



Drummondville 2015 : 200 ans de dynamisme à célébrer !



MISE EN CONTEXTE

La Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville a pour mandat de réaliser des événements historiques, culturels, festifs et commémoratifs dans la Ville de Drummondville. Elle doit aussi contribuer au rayonnement de la Ville de Drummondville à l'échelle locale, régionale et nationale par la mise en œuvre de projets novateurs et porteurs d'avenir au sein de la communauté.

Les activités qui seront intégrées à la programmation de la Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville devront respecter le thème principal et être liées avec un ou plusieurs des principaux objectifs identifiés par le Conseil d'administration de la Corporation.

Trois volets de programmation ont été identifiés:

- Les «Événements intégrés» (avec ou sans financement) s'adressent aux organismes du milieu qui, dans le cadre du 200^e de Drummondville, créeront un événement spécial pour souligner cet anniversaire important;
- Les «Éditions spéciales» réfèrent aux attractions touristiques majeures de Drummondville qui donneront une saveur 200^e à leur programmation en offrant une valeur ajoutée en 2015;
- Les «Grands événements» du 200^e de Drummondville présenteront des événements à grand déploiement qui feront rayonner la Ville au-delà de nos frontières.

Le thème principal des festivités est:

**«Les gens heureux ont une histoire...
Drummondville 2015, 200 ans de dynamisme à célébrer!»**

Les principaux objectifs identifiés par le Conseil d'administration du 200^e et qui devront être pris en compte sont:

- Accroître la fierté et le sentiment d'appartenance de la population à Drummondville ainsi qu'aux entreprises drummondvilloises;
- Mettre en valeur les forces particulières et les réussites qui caractérisent la communauté et la Ville dont l'enthousiasme, le dynamisme, la qualité de vie, la dimension humaine, la solidarité de ses citoyens, une population accueillante et ouverte sur le monde;
- Mettre en valeur la vitalité économique et l'esprit d'entrepreneuriat, la force d'implication et le bénévolat des citoyens dans les activités, les événements et les attraits;

- Augmenter la notoriété de Drummondville aux niveaux régional, national ou international;
- Créer une programmation de qualité, festive, diversifiée et originale. La programmation de la Corporation couvrira toutes les sphères d'activités et sera échelonnée sur 12 mois, selon les disponibilités financières;
- Rejoindre tous les publics pour une ou plusieurs des activités (caractère rassembleur);
- Afficher une image jeune et dynamique représentant bien la réalité de la Ville de Drummondville;
- Respecter et exploiter de façon optimale la riche histoire de la Ville de Drummondville de 1815 à aujourd'hui, incluant la reconnaissance du rôle des bâtisseurs, des premières nations et des grands hommes et femmes d'aujourd'hui;
- Profiter des festivités pour impliquer les entreprises et les organismes en leur offrant l'opportunité de faire connaître leurs activités et en organisant avec eux des événements dans le but de remercier et honorer leurs employés;
- Réaliser les activités dans le respect de la nature (fêtes écoresponsables).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Le projet proposé devra se dérouler entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015;
- Le projet devra célébrer le thème principal des fêtes;
- Le projet devra être lié à plusieurs des objectifs mentionnés précédemment;
- Le projet devra correspondre à l'un des secteurs d'activités suivants: Éducation, Communautaire, Histoire, Culture, Tourisme, Sport et Vie économique;
- Le projet devra toucher le plus de gens possible (volet grand public);
- Le projet devra se démarquer de par son originalité et n'avoir jamais été présenté auparavant;
- Le projet devra être conçu pour la Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville et ne pas correspondre à aucun cadre habituel de programmation s'il est présenté dans le cadre d'un événement;
- Le projet devra être présenté sur le territoire de la Ville de Drummondville. La Corporation se réserve le droit de choisir le lieu et le moment de la présentation de l'activité;
- Le promoteur devra démontrer, à la remise des propositions, une expérience pertinente reconnue dans la conception et la réalisation de projets;
- Le promoteur devra démontrer qu'il détient les droits intellectuels du projet présenté, si nécessaire;
- Le promoteur devra fournir un dossier de présentation clair et détaillé du projet.

IMPORTANT: La Corporation n'a pas le mandat de subventionner les opérations, mais bien de s'appuyer sur l'apport et l'expertise d'organismes existants afin d'offrir une valeur ajoutée à la

programmation établie de la Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville. Les projets sélectionnés pourront bénéficier, au besoin, d'un soutien financier. Les projets avec demandes d'aide financière seront jugés dans les limites de l'enveloppe budgétaire de la Corporation.

EXCLUSIONS

La Corporation n'acceptera pas de projets:

- D'édition;
- D'infrastructures;
- De legs;
- D'achat ou de restauration d'équipements;
- De produits de commercialisation ou de communication;
- D'organisation de congrès (à l'exception des activités grand public inscrites à l'intérieur de la programmation d'un congrès);
- De groupes d'intérêts qui prônent une idéologie particulière (politique, religieuse ou discriminatoire);
- De collectes de fonds (les projets au profit d'une cause ne seront pas admissibles à du financement, mais pourraient recevoir l'accréditation « Événements Intégrés du 200^e », s'ils se qualifient).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tous les projets admissibles seront analysés et priorisés en fonction des critères d'évaluation suivants:

- Adéquation du projet avec le thème, les objectifs et les critères de sélection;
- Pertinence du projet;
- Degrés d'innovation et d'originalité du projet;
- Envergure du projet;
- Résultats escomptés (impact du projet) et nombre de personnes touchées;
- Faisabilité du projet;
- Réalisme de l'échéancier et du budget du projet*;
- Compétences de l'équipe porteuse pour mener à bien le projet;
- Mobilisation du milieu autour du projet;
- Clarté du dossier de projet;

*Les projets déposés ne demandent idéalement pas de recherches de commanditaires additionnels à ceux que l'organisme possède déjà dans le cadre de ses opérations régulières.

Bien que tous les critères soient importants, notez que:

- Les projets porteurs d'avenir (possibilité de pérennité/récurrence) qui contribueront à faire rayonner la Ville de Drummondville et à développer une expertise seront priorisés;
- Les proposants établis, résidents ou natifs de la Ville de Drummondville seront priorisés.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES PROJETS

**Date butoir pour déposer un projet (dossier préliminaire):
le vendredi 28 mars 2014, 17h.**

Janvier-Avril 2014: Pré-analyse des projets

- La Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville recevra les dossiers de projets et en fera une analyse préliminaire (vérification de la conformité aux critères de sélection). La Corporation discutera ensuite des projets ainsi présélectionnés avec ses comités consultatifs, formés des acteurs du milieu représentatifs de chaque secteur d'activités. Les comités consultatifs n'ont pas de pouvoir décisionnel, mais pourront émettre des recommandations et idées de bonification aux projets. Les membres des comités consultatifs ne pourront pas utiliser à leurs propres fins l'information qui sera communiquée dans les différents projets.

Avril-Juin 2014: Rencontres avec les organismes présélectionnés

- La Corporation contactera les organismes dont les projets auront été présélectionnés et une rencontre sera organisée pour discuter de leur dossier.
- Les organismes auront un maximum de 60 jours, suite à la rencontre avec la Corporation, pour déposer un dossier de présentation complet sur le projet soumis en vue de l'évaluation finale (voir pièces requises sous la section « Dossier de présentation du projet »).

Mai à Août 2014: Évaluation finale

- L'équipe permanente et le conseil exécutif de la Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville sont composés de personnes objectives, ne présentant aucun conflit d'intérêt, devant agir de bonne foi et avec impartialité dans l'exercice de leurs fonctions. L'évaluation des projets demeurera de nature confidentielle. Les évaluations retenues seront proposées au Conseil d'administration de la Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville qui légitimera la programmation.

- Signature du protocole d'entente entre la Corporation et l'organisme retenu. Ce protocole porte sur les responsabilités et devoirs respectifs des parties à l'égard de l'utilisation de l'image de marque des fêtes du 200^e et de l'utilisation de l'aide financière (s'il y a lieu);

Septembre 2014: Dévoilement de la programmation des fêtes

2014-2015: Suivi des projets

- La Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville effectuera le suivi de chaque projet retenu en collaboration avec le promoteur afin de s'assurer que celui-ci se réalise comme prévu et que toutes les clauses du protocole d'entente sont respectées. Les promoteurs seront appelés à transmettre à la Corporation un état de la situation du projet (rapports d'avancement), aux étapes prévues pour la validation. Les employés de la Corporation pourront effectuer des visites, des entrevues téléphoniques ou demander des renseignements additionnels s'ils le jugent nécessaire. Un rapport final sera demandé suite à la réalisation de chaque projet.

DOSSIER DE PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE (PHASE 1)

Afin de soumettre un dossier de présentation dûment complété au 28 mars 2014, il devra contenir l'information mentionnée ci-dessous:

- Le formulaire de dépôt du projet (dernières pages de ce document) dûment complété et en trois (3) copies;
- Le plan préliminaire du projet en trois (3) copies, comprenant:
 - La description du projet;
 - La clientèle visée;
 - Les retombées anticipées;
 - La démonstration de l'aspect innovateur du projet;
 - Un échéancier préliminaire incluant un plan de la mise en œuvre du projet;
 - Un budget préliminaire réaliste et équilibré incluant les sources de financement;
 - La présentation des partenaires associés à la réalisation du projet (envisagés et confirmés) et un résumé de leurs contributions au projet;
 - Une copie des documents de programmation de la dernière édition de l'événement (s'il y a lieu);
- Une copie des documents constitutifs de l'organisme;
- Une lettre démontrant l'accord du Conseil d'administration de l'organisme (s'il y a lieu) à ce que le projet soit déposé à la Corporation pour évaluation;

- Une copie des derniers états financiers vérifiés de l'organisme;
- Une copie des états financiers de l'organisme vérifiés de la dernière présentation de l'événement (s'il y a lieu);
- Tout autre document pertinent à la description du projet.

DOSSIER DE PRÉSENTATION COMPLET (PHASE 2)

Les porteurs de dossiers des projets présélectionnés auront un maximum de 60 jours, après la rencontre avec la Corporation, pour remettre un dossier complet sur le projet soumis, **comprenant le dossier préliminaire mis à jour** ainsi que les éléments suivants:

- Un échéancier complet incluant un plan détaillé de la mise en œuvre du projet;
- Un budget complet réaliste et équilibré incluant les sources de financement;
- La déclaration de l'assureur confirmant l'existence d'une police d'assurance responsabilité civile couvrant les responsabilités de l'organisme sur les lieux du projet, et ce pour toute la durée du projet;
- L'entente de principe des autorités compétentes pour l'utilisation des sites et des services nécessaires associés au projet;
- Les lettres d'appui des partenaires financiers ou techniques (s'il y a lieu);
- Tout autre document pertinent à la description du projet.

CONTRIBUTION DE LA CORPORATION DES FÊTES DU 200^e DE DRUMMONDVILLE

Tout projet se qualifiant et étant accepté par la Corporation pourra recevoir:

- L'accréditation officielle « Événement Intégré 200^e », « Édition Spéciale 200^e » ou « Grand Événement 200^e » (utilisation de l'image de marque);
- Une aide au niveau des communications (la Corporation soutiendra la promotion de l'activité via son calendrier de programmation sur son site Internet, médias sociaux, participation au plan de communication, etc.);
- Une aide au niveau de la programmation (la Corporation soutiendra le volet programmation via un remue-méninge, des idées de bonification, une orientation vers des ressources particulières, etc.);
- Une aide au financement (si applicable). Les projets avec demandes d'aide financière seront jugés dans les limites de l'enveloppe budgétaire de la Corporation.

DÉPÔT DES PROJETS

Le promoteur devra fournir un dossier de présentation clair et détaillé du projet; ce dossier doit être facilement lisible (rempli à l'aide d'un ordinateur ou en caractère d'imprimerie) et complet (voir pièces requises sous les sections «Dossiers de présentation du projet – Phases 1 & 2»). Veuillez noter que seuls les dossiers complets seront analysés. La réception d'un dossier complet sera confirmée par courriel au promoteur du projet.

À l'exception d'une autorisation spéciale, les documents reçus par télécopieur ou par courrier électronique ne seront pas considérés dans le processus de sélection.

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Corporation des fêtes du 200^e de Drummondville

A /S Dépôt de projet de programmation

1512, rue J-B Michaud

Drummondville, Québec J2C 2Z5

Date limite pour déposer un projet: le vendredi 28 mars 2014, 17 h.

Aucun projet ne sera tenu d'être accepté après cette date.

Information supplémentaire et soutien dans l'élaboration du dossier: info@d200.ca

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

FORMULAIRE DE DÉPÔT D'UN PROJET DE PROGRAMMATION

| | |
|---------------------------------------|--|
| Nom de l'organisme | |
| Président ou Directeur général | |
| Adresse (rue) | |
| Ville et code postal | |
| Téléphone | |
| Courriel | |
| Site Internet | |

| | | | |
|--|-----------------------|--|----------------|
| Titre du projet | | | |
| Courte description du projet | | | |
| Secteur(s) d'activité (SVP, sélectionnez celui ou ceux qui s'applique(nt) à votre projet) | Éducation | | Tourisme |
| | Communautaire | | Sports |
| | Histoire | | Vie économique |
| | Arts et Culture | | Autres: _____ |
| Clientèle(s) visée(s) (Enfants, ados, adultes, aînés, familles, affaires, touristes, etc.) | | | |
| Nombre de participants visés | | | |
| Personne-ressource du projet (Nom, fonction, téléphone, courriel) | | | |
| Partenaire(s) de réalisation du projet | | | |
| Lieu du projet | | | |
| Date(s) de présentation du projet (début/fin) | 1 ^{er} choix | | |
| | 2 ^e choix | | |

FORMULAIRE (SUITE)

| | |
|--|--|
| Budget total du projet | |
| Contribution financière demandée au 200^e (s'il y a lieu) | |

Si du financement est demandé au 200^e, veuillez remplir la section ci-dessous:

| |
|--|
| Pourquoi l'implication financière du 200^e est-elle essentielle à la réalisation de votre projet? |
| |
| Comment comptez-vous dépenser le financement du 200^e si votre projet est soutenu financièrement? |
| |

Nom du promoteur

Signature

Date

Merci de joindre ce formulaire à votre dossier de présentation de projet.